GT Evolution des Règles MA-RE
Appel à contributions

Méthodes de contrôle du réalisé pour le mécanisme d'ajustement

RTE propose d'étendre les méthodes de contrôle du réalisé utilisables dans le cadre du mécanisme d'ajustement avec les méthodes suivantes :

- La méthode par historique ;
- La méthode par prévision.

Les deux méthodes reposent sur une homologation préalable et un suivi régulier de la qualité des courbes de référence.

Les méthodes pourront être applicables pour :

- Les EDA soutirage télérelevées, dans ce cas la courbe de référence est établie pour chaque site. Les sites doivent être homologués individuellement.
- Les EDA soutirage profilées, dans ce cas la courbe de référence est établie pour l'EDA qui doit être homologuée.

Les paragraphes suivants décrivent les principes généraux envisagés pour la déclinaison des méthodes proposées.

METHODE PAR PREVISION

La méthode par prévision repose sur l'envoi d'une prévision à RTE par l'acteur d'ajustement. La méthode de prévision est laissée à l'appréciation de l'opérateur. La prévision est adressée en J-1 (en même que le dépôt initial des offres), elle peut être réactualisée en infra-journalier. RTE effectue un suivi régulier de la qualité des prévisions envoyées.

Etablissement de la courbe de référence pour le contrôle du réalisé par site pour les EDA soutirage télérelevée, et par EDA pour les EDA soutirage profilée.	La courbe de référence est établie à partir de la prévision de consommation adressée par l'acteur d'ajustement. La prévision est transmise en J-1 et peut être actualisée en IJ, à chaque guichet et avec un délai de neutralisation d'une heure (ex : au guichet de 14h, seules les prévisions postérieures à 15h peuvent être mises à jour). En cas d'activation, la dernière prévision adressée avant l'instant d'activation est prise en compte. En cas d'absence de précision, la courbe de référence est égale au réalisé.
Homologation initiale d'un site télérelevé ou d'une EDA soutirage profilée.	Pour qu'un site ou une capacité profilée soit homologué, l'acteur doit réaliser préalablement des prévisions sur une période donnée, RTE s'assurera de la qualité des prévisions reçues. Une période d'homologation de 5 semaines, avec un minimum de 20 jours avec prévision est proposée. Il est proposé que l'homologation initiale d'un site puisse ne pas être remise en cause en cas de changement de périmètre d'ajustement. Pour les EDA soutirage profilées, il est proposé que l'homologation ne soit pas remise en cause en cas d'ajouts ou de retraits de sites dans une limite de 10% par rapport au nombre de sites précédent.

Suivi de l'homologation	La qualité des 20 dernières prévisions est suivie régulièrement. En cas de qualité insuffisante, le site ou la capacité perdent leur homologation et ne peuvent plus en demander une nouvelle sur une période à définir (6 mois par exemple).
Critères pour l'homologation initiale et le suivi	3 critères sont proposés : - 1 indicateur visant en encadrer la qualité moyenne de la prévision - 1 indicateur visant à encadrer la qualité de la prévision dans les cas les plus défavorables (MAPE sur le quantile 0-5% des cas où la prévision est la plus éloignée de la courbe réalisée) - 1 indicateur visant à encadrer un éventuel biais dans les prévisions qui pourrait amener à une surestimation des effacements. $$\text{MAPE} = = \frac{1}{N}\sum_{i=1}^{N} \frac{|\text{Prévision}_i\text{-Consommation réalisée}_i|}{\text{Capacité d'Effacement Minimal du Site de Soutirage}}$$ $$\text{E} - \text{MAPE } 95\% = = \frac{1}{N - Q5\%} \sum_{i=1}^{N-Q5\%} \frac{|\text{Prévision}_i\text{-Consommation réalisée}_i|}{\text{Capacité d'Effacement Minimal du Site de Soutirage}}$$ $$\text{MPE} = \frac{1}{N}\sum_{i=1}^{N} \frac{\text{Prévision}_i\text{-Consommation réalisée}_i}{\text{Capacité d'Effacement Minimal du Site de Soutirage}}$$ Les seuils proposés pour l'homologation sont les suivants : MAPE <10% E-MAPE 95 < 20% MPE <3%

METHODE PAR HISTORIQUE

Dans le cadre de la méthode historique, la courbe de référence est établie sur la base d'un historique de consommation proche. Le site ou la capacité agrégée est donc supposée avoir un comportement suffisamment reproductible dans le temps. Il est proposé que l'acteur d'ajustement puisse déclarer des périodes d'indisponibilité récurrentes ou exceptionnelles correspondant à un fonctionnement atypique du site ou de la capacité pendant lesquelles la méthode ne sera pas utilisée (ex : sites ayant un comportement différent entre les jours ouvrés et les weekends, fermeture récurrente, travaux…).

Etablissement de la courbe de référence pour le contrôle du réalisé par site pour les EDA soutirage télérelevées, et par EDA pour les EDA soutirage profilées	4 variantes sont possibles pour cette méthode : - Moyenne ou médiane des 10 jours précédents (même pas de temps), hors périodes d'indisponibilité, hors périodes d'ajustement ou d'effacements déclarés dans le cadre de NEBEF. - Moyenne ou médiane des 4 semaines précédentes (même pas de temps, même jour de la semaine), hors périodes d'indisponibilité, hors périodes d'ajustement ou d'effacements déclarés dans le cadre de NEBEF. Les périodes d'indisponibilités récurrentes sont déclarées ex-ante (une fois par an), les indisponibilités exceptionnelles sont déclarées ex-ante à court-terme (de manière exceptionnelle, pour le 1er mois d'application de la méthode, les indisponibilités peuvent être déclarées ex-post). Après une indisponibilité longue, une période est nécessaire pour reconstituer l'historique (proposée à 5j pour moyenne/médiane 10j, et 2 semaines pour moyenne / médiane 4 semaines).

	Pendant les indisponibilités, les périodes de reconstitution, en cas d'absence de données historiques, la courbe de référence est égale à la courbe réalisée.
Homologation initiale d'un site télérelevé ou d'une EDA soutirage profilée	L'homologation initiale consiste à vérifier la qualité de la méthode sur un historique de données. La qualité est évaluée sur une période d'*a minima* 90 jours sur les 12 mois passés. Au moment de la demande d'homologation, l'acteur d'ajustement déclare les indisponibilités sur les 12 mois passés. En cas d'historique insuffisant, l'homologation est supposée acquise. Il est proposé que l'homologation initiale d'un site puisse ne pas être remise en cause en cas de changement de périmètre d'ajustement.
Suivi de l'homologation	Chaque mois, la qualité de la méthode est suivie sur une historique d'*a minima* 90 jours sur les 12 mois passés. En cas de qualité insuffisante, le site ou la capacité perdent leur homologation et ne peuvent plus en demander une nouvelle sur une période à définir (6 mois par exemple). Pour les EDA soutirage profilée, il est proposée que l'homologation ne soit pas remise en cause en cas d'ajouts ou de retraits de sites dans une limite de 10% par rapport au nombre de sites précédent.
Critères pour l'homologation initiale et le suivi	2 critères sont proposés : - 1 indicateur visant à encadrer la qualité moyenne de la prévision - 1 indicateur visant à encadrant la qualité de la prévision dans les cas les plus défavorables (MAPE sur le quantile 0-5% des cas où la prévision est la plus éloignée de la courbe réalisée) $$\text{MAPE} = = \frac{1}{N}\sum_{i=1}^{N} \frac{|\text{Prévision}_i\text{-Consommation réalisée}_i|}{\text{Capacité d'Effacement Minimal du Site de Soutirage}}$$ $$\text{E} - \text{MAPE } 95\% = = \frac{1}{N - Q5\%}\sum_{i=1}^{N-Q5\%} \frac{|\text{Prévision}_i\text{-Consommation réalisée}_i|}{\text{Capacité d'Effacement Minimal du Site de Soutirage}}$$ Les seuils proposés pour l'homologation sont les suivants : MAPE <10% E-MAPE 95 < 20%

Questions :

- *Partagez-vous l'intérêt de l'utilisation de ces méthodes dans le cadre du mécanisme d'ajustement, en complément de la méthode du simple rectangle ?*
- *Si oui, quels seront vos cas d'application ?*
- *Avez-vous des remarques sur les modalités d'application proposées (évaluation de la courbe de référence, critères et processus d'homologation) ?*
- *Quelles sont vos priorités entre les différentes méthodes et leur utilisation proposée (méthodes historique ou prévision, pour les EDA soutirage télérelevée ou profilée) ?*
- *Avez-vous d'autres remarques ?*